

Conduite Accompagnée

Frais de dossier (démarches inscription + fabrication du permis) ;
Forfait illimité du code en salle ;
Kit pédagogique (livre de code, livret d'apprentissage, etc.) ;
Évaluation de départ (durée d'une heure) ;
20 leçons de conduite obligatoires ;
Rendez-vous préalable (durée de deux heures avec un parent) ;
2 rendez-vous pédagogiques ;
Vérifications intérieures et extérieures du véhicule ;
Une présentation à l'examen du permis de conduire.

Prix de l'heure supplémentaire : 48 €

**1500 €
TTC**

Ce forfait n'inclue pas :
l'inscription à l'examen du code de la route (30 €) ;
l'accès au code sur internet (30 € facultatif).

Documents à fournir pour l'inscription

- Pièce d'identité originale ;
- 1 série de E.Photo spéciale permis de conduire obligatoire de moins de 6 mois ;
- Permis AM original ;
- ASSR2 ou ASR (pour les personnes nées après 1988) ;
- JDC (pour les élèves de 17 à 25 ans) ;
- Justificatif de domicile (ayant moins de 6 mois) ;
- Pièce d'identité originale de l'hébergeant ;
- Attestation d'hébergement ;
- 1 enveloppe format A4 ;
- 4 timbres postaux (tarif en vigueur).

Versement

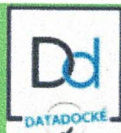
- 500 € à l'inscription.

Le premier versement s'effectue auprès du secrétariat. Le deuxième versement doit se faire sur l'application SAROOL.

Le compte doit être soldé au plus tard 8 jours avant l'épreuve pratique du permis de conduire. L'auto-école se réserve le droit d'annuler des leçons ou l'examen en cas de non paiement.



Tous dossier incomplet ne sera pas traité. Merci d'apporter tous les documents demandés en même temps.



HORAIRES D'OUVERTURE DU SECRÉTARIAT

Du mardi au vendredi : 14 heures à 19 heures
Le samedi : 09 heures à 13 heures

IPNS - Ne pas jeter sur la voie publique

